

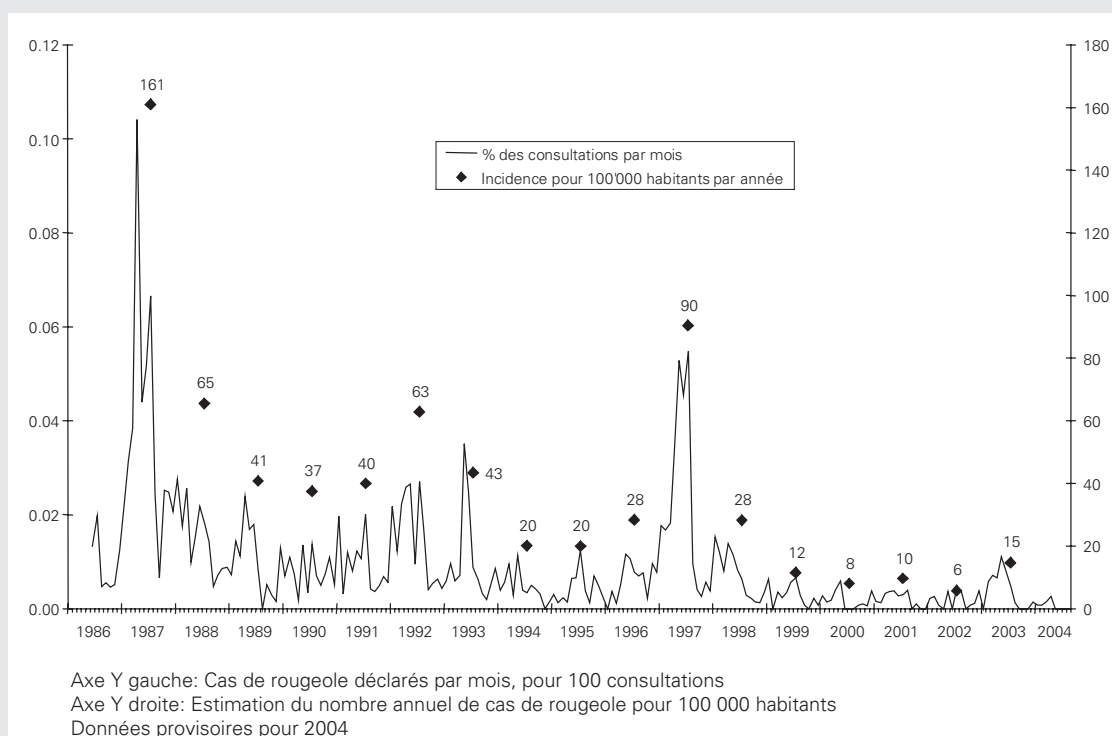
Déclarations (N) sur 4 semaines jusqu'au 10. 9. 2004 et incidence par 1000 consultations (N/10³)
 Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	34		35		36		37		Moyenne de 4 semaines	
Thème	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³
Suspicion de grippe	10	0.5	6	0.3	7	0.4	15	1.1	9.5	0.6
Crise d'asthme	10	0.5	23	1.3	20	1.2	29	2.1	20.5	1.3
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rubéole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Oreillons	3	0.2	1	0.1	0	0	1	0.1	1.3	0.1
Coqueluche	7	0.4	4	0.2	2	0.1	3	0.2	4	0.2
Otite moyenne	29	1.6	43	2.4	34	2	37	2.6	35.8	2.1
Pneumonie	6	0.3	11	0.6	8	0.5	19	1.4	11	0.7
Vaccination antigrippale	0	0	0	0	1	0.1	2	0.1	0.8	0.1
Vaccination antipneumococcique	8	0.4	6	0.3	7	0.4	2	0.1	5.8	0.3
Médecins déclarants	208		201		195		160		191	

Données provisoires

Déclarations Sentinella juin 1986–août 2004

La rougeole



En 1997, le système de surveillance Sentinella a détecté une importante flambée de rougeole en Suisse (environ 6400 cas correspondant à une incidence de 90 cas pour 100 000 habitants). Après une diminution ra-

pide, l'incidence de la rougeole est restée stable de 1999 à 2002, au plus bas niveau jamais enregistré par Sentinella. L'estimation du nombre de cas de rougeole se situait alors entre 500 et 800 selon

l'année, soit environ de six à douze cas pour 100'000 habitants.

En 2003, Sentinella a enregistré – très faiblement – une nouvelle flambée de rougeole. Cinquante-trois cas ont été rapportés. Deux d'entre

eux ont été écartés car provenant de médecins rapportant trop irrégulièrement. Un examen de laboratoire a été effectué pour 36 (71%) des 51 cas restants. Vingt et un d'entre eux ont été confirmés (58% des cas testés et 41 % des 51 cas déclarés par des médecins réguliers) et dix infirmés (deux résultats négatifs). Ces derniers cas ont également été écartés. Les données disponibles ne permettent pas de confirmer ni d'exclure avec certitude les cinq autres cas (une seule sérologie avec un résultat négatif). Les 41 cas retenus fournissaient une estimation de 1100 cas pour l'ensemble de la Suisse (15 cas pour 100 000 habitants), en augmentation d'environ 160% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation reflète, de manière atténuée, la multiplication par douze du nombre de cas enregistrés dans le cadre de la déclaration obligatoire (de 52 en 2002 à 614 en 2003). Malgré un nombre de cas rapportés par médecin Sentinella supérieur à celui enregistré par la déclaration obligatoire, le système Sentinella s'est révélé insuffisamment sensible pour détecter clairement l'épidémie du premier semestre 2003, contrairement à ce qui s'était passé en 1987 et en 1997. La rougeole s'est en effet propagée en suivant des poches très localisées d'enfants non vaccinés, alors que les médecins Sentinella ne constituent qu'environ 3% des médecins libéraux de premier recours.

En 2003, 5% des 41 cas déclarés par les médecins Sentinella avaient moins de 1 an et 78% moins de 16 ans. Environ un tiers des cas avaient de 5 à 9 ans et un quart de 10 à 14 ans. Plus des deux tiers des cas étaient de sexe masculin. Huit cas étaient vaccinés (20%), dont six avec une dose et deux avec un nombre inconnu de doses, 28 non vaccinés (68%), alors que le statut vaccinal de cinq cas était inconnu (12%). Un des trois cas vaccinés et testés était confirmé par une sérologie et une PCR positives.

Selon des données encore provisoires, seuls cinq cas de rougeole, dont aucun confirmé par un examen de laboratoire, ont été déclarés par les médecins Sentinella pour les huit premiers mois de l'année 2004, contre 40 cas pour la période cor-

respondante de 2003. La déclaration obligatoire confirme le fort recul de la rougeole par rapport à l'année précédente (606 et 37 cas de janvier à août, en 2003 et 2004 respectivement).

L'épidémie de 2003 montre que la Suisse est encore loin d'atteindre l'objectif que l'Organisation Mondiale de la Santé s'était fixé pour la Région Europe, à savoir l'élimination de la rougeole d'ici l'an 2010.

En 2000-2002, la couverture vaccinale contre la rougeole des enfants de 24 à 35 mois était de 82%. Pour au moins une dose, elle s'élevait à 88% chez les enfants de 5 à 7 ans et à 94% chez les adolescents de 14 à 16 ans. Pour bloquer la circulation du virus, il est nécessaire qu'au moins 95% des petits enfants soient vaccinés deux fois. L'Office fédéral de la santé publique recommande la vaccination de tous les jeunes enfants, selon le calendrier du plan de vaccination: première vaccination ROR (rougeole, oreillons et rubéole) à l'âge de 12 mois, suivie d'une deuxième dose à l'âge de 15 à 24 mois. Une vaccination manquante peut être rattrapée à n'importe quel âge. Pour les jeunes adultes non vaccinés qui n'auraient pas eu la maladie pendant leur enfance la vaccination est également recommandée, en particulier pour le personnel médical et pour ceux qui travaillent avec des enfants. ■

Office fédéral de la santé publique
Division épidémiologie et
maladies infectieuses